

## Compte-rendu du conseil d'école du 8 novembre 2018

Étaient présents:

- Le directeur et l'équipe enseignante au complet
- Pour la mairie : Madame Nicolas et Mme Dolfus
- Pour les parents d'élèves:
  - Liste FCPE: Bernard Salandre, Elise Marcellan, Elisa Doussot-Prim, Celine Tabuteau, Sabine Rousseau, Pascal Nicolas, Rémi Hackert, Anne Maelle Baujard, Cécile Ledoux, Amandine Lambert, Delphine Brunson, Audrey Ayivi.
  - Liste présentée par Mme Maurin : Mireille Maurin, Isabelle Abecassis, et Angélique Sablayrolles
  - Liste PEEP: Ludovic Gellé, Céline Charrenton, et Béatrice Bazin

### 1/ Approbation du règlement intérieur

Le règlement a été discuté l'an passé: à modifier néanmoins dans le nouveau document:

- le cadre des APC qui a changé (voir plus loin) et le remplacement du mot fédération par représentant.

Pas de point supplémentaire évoqué. Le règlement passe pour signature par les têtes de liste

Approbation du règlement régissant le fonctionnement du conseil d'école.

### 2/ Points sur la rentrée

- **PPMS**: identique l'an dernier hormis les noms des enseignants à modifier suite à l'arrivée de Mme Marcelin et Luffarelli on reste sur 3 exercices par an. Le directeur propose d'envoyer le document aux 3 groupes de représentants par mail. 3 exercices prévus (le dernier était une intrusion fictive).

- Les **APC** (activités pédagogiques complémentaires) : le but des APC a été modifié. Elles sont désormais orientées vers la maîtrise du langage et le goût de la lecture (club de lecture). (Il est rappelé au passage que l'ensemble des classes est inscrites au prix des incorruptibles - démarre actuellement). Elles ont toujours lieu sur le temps de la pause méridienne. La FCPE demande pourquoi cette modification, alors que les APC étaient un moment en petit groupe pour aider à surmonter les petites difficultés. Le directeur explique qu'il s'agit d'une décision ministérielle et qu'une note de service de Madame l'Inspectrice définit le cadre. Le directeur précise qu'ils ont la latitude de scinder l'APC si nécessaire en deux (la lecture d'un côté et d'autres sujets). La liste présentée par Mme Maurin explique la difficulté des parents qui ont une fratrie et dont les enfants sont externes car les enfants doivent alors ces jours-là nécessairement manger à la cantine et demande que les parents soient prévenus de la participation aux APC avant la fin de la semaine précédente du fait des contraintes de réservations de la restauration scolaire au minimum une semaine à l'avance. Le directeur explique que la plupart des enfants mangeant à la cantine, le nombre de cas de fratries parmi les externes sera faible et invite les familles à faire connaître les cas facilement gérables par la discussion (380 enfants sur 461 vont au restaurant tous les midis).

-**Évaluation de début d'année**: les 7 classes concernées de CP et CE1 les ont passées mais la restitution des résultats toujours en attente. Les parents interrogent les enseignants sur la pertinence de ces évaluations. Un petit échange a lieu sur le contenu de certains exercices. Le directeur précise que ces évaluations constituent un outil diagnostique au même titre que celles qui étaient passées habituellement, elles sont juste normées et ont un caractère qui se veut scientifique. Une réunion le 12/11 a eu lieu pour discuter sur l'harmonisation de la restitution des résultats sur la circonscription.

-Les **effectifs de l'école** sont de 461 élèves. Le seuil d'ouverture d'une classe supplémentaire serait 464, celui de fermeture serait 424. Mais il n'y a jamais d'ouverture en cours d'année. En cours d'année 15 à 20 élèves rejoignent l'école. et un peu moins la quittent (3 cette année à cette heure). Il n'est pas pensable qu'une 18ème classe ouvre dans l'école. La FCPE demande si c'est donc Gatinois qui va accueillir les nouveaux arrivants et si donc les classes de Gatinois risquent d'être en surcharge. La question de la construction d'une nouvelle école n'est-elle pas posée ? (remarque de Mme NICOLAS : école Gatinois est à 23 élèves d'ouvrir une nouvelle classe)

La FCPE fait remarquer que beaucoup d'école sont surchargées. Qu'est-il prévu sur le sujet ? Mme NICOLAS mentionne qu'il est nécessaire d'avoir une vue claire des besoins et l'étude démographique est en phase finale. Une communication dans le Montgeron Mag sera faite pour donner les résultats de l'étude. La première projection pour l'école Ferdinand Buisson reste à 17 classes.

La FCPE précise que sur l'école maternelle Ferdinand Buisson, on était à la limite d'ouvrir une classe. Mme NICOLAS précise que non et qu'il faut largement dépasser le nombre d'enfants actuel pour être obligé d'ouvrir une classe. Mme NICOLAS précise que l'académie ne prend pas en compte le nombre d'effectif par classe mais l'effectif global pour l'ouverture ou non d'une nouvelle classe.

-Les **comptes de la coopérative** sont énoncés (cf. CR financier dans lequel on peut voir les comptes). Ils ont été vérifiés par une parente comptable que l'école remercie grandement. La trésorerie de la coopérative est d'un peu plus de 12000 euros (A mettre en relation avec le coût d'une classe de découverte environ 13 000 euros. ).

A propos des sorties, la FCPE fait remonter des interrogations de quelques parents sur la disparité dans la quantité des sorties. Il est rappelé que les sorties correspondent d'abord à des objectifs pédagogiques. Pour chaque enfant la classe dispose de 25 euros, que l'enseignant peut décider d'investir pour partie dans l'acquisition de nouveaux manuels. La liste présentée par Mme Maurin indique qu'il manque notamment des manuels en CM2 . Il y a en effet dans 4 classes de cycle 3, 1 manuel pour 2 à l'école et les manuels ne sont pas nécessaires à la maison. Les professeurs précisent que cela dépend aussi du projet pédagogique.

-**Élections des représentants de parents**: Le directeur énonce les résultats: La participation est en hausse à 54,5% ! FCPE 11 élus, PEEP: 3 élus, Liste Maurin: 3 élus .

La FCPE profite de la présence de Mme Nicolas pour s'étonner du refus de la mairie d'organiser une table ronde avec tous les représentants de parents de toutes les écoles sur les nouvelles modalités de réservation du périscolaire alors que les trois élus de liste présentée par Mme Maurin étaient reçues deux jours avant le conseil d'école par Mme le maire, Mmes Nicolas, Deléris et Dupasquier pour discuter de points qui concernent le fonctionnement péri scolaire à l'ordre du jour du conseil . Les représentants FCPE pensent qu'il ne faudrait pas que la mairie "choisisse ses interlocuteurs ". La FCPE rappelle que la tenue d'un pré-conseil peut être pertinente mais alors en associant tout le monde et indique que le problème n'est pas que la liste présentée par Mme Maurin ait obtenu un rendez-vous mais que cette concertation ne soit pas plus large. La liste présentée par Mme Maurin indique que leur courrier demandait des réponses et non nécessairement un rendez-vous.

Le directeur précise que l'ordre du jour du conseil a été établi avec tous les représentants et que la liste présentée par Mme Maurin avait des points non directement liés à la scolarité des élèves dans l'école (restauration, portail famille) et ces points peuvent être traités ailleurs que lors du conseil d'école. Le directeur explique qu'il avait donc demandé à Mme Maurin de voir avec la Mairie les points qui n'étaient pas à l'ordre du jour, faute de temps durant le conseil , mais déplore aussi que tout le monde ne soit pas associé. Mme Nicolas explique qu'il n'y a pas d'ostracisme coté mairie puisque Monsieur Salandre (fcpe) a été reçu l'année dernière.

- **Taux de fréquentation de l'école** : Le taux de fréquentation ne présente aucune incohérence. Le directeur souligne un taux d'absentéisme fort et non classique sur juillet (-18%). en moyenne, 1,8% par mois, 4% lors des épidémies de gastro et 16% lors de l'épisode neigeux ( février -16%)

- Retour sur les **fiches actions 2018-2019 du projet d'école**:

a/ La moitié de l'équipe enseignante désormais formée aux soins de premier secours (PSC1). Le directeur précise que depuis 2018, ils n'ont plus le choix des formations et il n'est pas possible de former les autres enseignants. Le directeur réfléchit sur le moyen de passer via le plan de formation départemental pour continuer les PSC. Il précise l'orientation des autres fiches action pour cette année scolaire( les documents sont remis aux représentants)

b/ Elaboration du livret d'accueil, réalisé par les représentants de parents et le directeur ainsi que l'équipe éducative et consultable sur le site de l'école..

c/ Organisation de débat: Cette année débat avec Serge Tisseron psychiatre qui a formalisé les fameuses règles 3-6-9-12 ans , le 24 janvier, à l'auditorium du lycée Rosa Parks , sur les enfants et les écrans. Nouveauté: La mairie soutiendra cette fois l'organisation .

d/ La boum se prépare : besoin de parents au collectif des parents pour la décoration (voir avec Mme Zaninotto)

e/ Opération 10 jours sans écrans (date à venir )

f/ Faire émerger une attitude citoyenne chez les enfants: Les enfants découvriront les jeux solidaires pendant les 4

premières périodes de l'année. La journée "jeux olympiques" va évoluer cette année en "jeux solidaires" (implication des parents toujours requise mais un peu moins que pour les jeux olympiques. création de jeux solidaires). Dès 2019, le directeur souhaite organiser cette journée dès septembre. Ce sujet est géré par le conseil des délégués.

g/ conseil santé - Travail /sommeil : La classe de Mme Zaninotto a remporté le prix des Editions Rageot pour son carnet de bord autour de l'opération "10 jours sans écrans". Comment bien gérer les outils numérique ?

- Les rendez-vous médicaux sur le temps scolaire La liste présentée par Mme Maurin soulève que certains rendez-vous sont imposés sur le temps scolaire par les praticiens (ex : orthodontie) et indique que le message a été compris sur le fond bien que la forme ait été un peu directe. Le directeur précise sa pensée : cela ne concerne pas les rendez-vous en lien avec les difficultés scolaires (orthophonistes, PPS, etc...) mais tous les autres. Il y a une recrudescence en 2018. Ces dérangements répétés nuisent au bon déroulement de la journée de classe pour tous les enfants (ouverture portails, interruption de l'enseignant...).

-Un **groupe Whatsapp par classe** : Le directeur n'y voit pas de problème, mais ne s'en occupera pas, il n'a pas de secrétaire. La diffusion des listes et des numéros se déroulera pendant les réunions de prérentrée dans chaque classe.

### 3/ Projets 2018-2019

Les **projets de classe** sont présentés au sein de chaque classe lors des réunions de rentrée.

#### Classes de découverte

-Mme Trevisan: classe de neige dans les Vosges 14-18 janvier (faune, flore )

-Mme Zaninotto: classe BD avec un dessinateur 25-29 mars Visite moulin à papier/ révolution industrielle/ Musée à Angoulême

-Mmes Delfaure et Lanchas: Calvados Normandie 13-19 mai 12 h animées par un animateur anglophone / Activité en liaison avec la mer / visite plage du débarquement pour les cm2.

**USEP**: Présentation de l'association à caractère sportif et culturel. 3 classes de l'école inscrites cette année. L'adhésion à l'USEP permet de participer aux activités le mercredi (7€). Il y a aussi quelques activités sur le temps scolaire sous formes de rencontre sportives avec d'autres écoles d'autres villes. (Thèmes cette année: raid adventure / triathlon / athlétisme / ping-pong / ShookBall / et english adventure ). C'est ouvert aux parents. Il y a aussi les conseillers sportifs EPS pendant l'année.

**Rencontres solidaires**: Elles seront organisées en lien avec le **conseil des délégués** car chaque classe aura une partie à organiser pour cette journée (jeux et contenu, drapeau, chanson, etc.).

**Conseil municipal des enfants**: La FCPE demande si les compte rendu de ces conseil municipaux peuvent être aussi transféré aux conseils d'écoles. La mairie va soumettre la demande.

### 4/ Points Mairie

-**Projet éducatif communal**: Mme Nicolas présente les trois groupes de travail présentés à la réunion de l'ASTRAL. La FCPE déplore que les représentants de parents n'aient pas été associés à l'écriture du questionnaire et demande à être associé à son exploitation.

- **Ménage**: toujours pas correct. Sol et table sont mal lavés, relèvent certains enseignants. La personne de ménage a 9 mn par classe (4h/soir). C'est trop peu.

- Le directeur dit que **les travaux** avancent mieux depuis la nouvelle organisation des services techniques.

Sur notre liste il reste notamment : aménagement du coin poubelle, la clôture en ciment bouge près des vélos et prise électrique du four dans la cuisine des enseignants.

La FCPE mentionne le peu d'éclairage à la sortie de l'étude en hiver et réclame (pour la seconde fois) auprès de la mairie un panneau d'affichage supplémentaire pour les parents.

#### Intervenants sportifs:

1 seul trimestre pour toutes les classes, hormis les CM1 qui en auront 2 car ils n'ont pas natation. 11 séances de natation en CP, CE1, CE2 et CM2 .

**L'intervenant musique**, Bruno Eugénie, est malade, un projet a été déposé par l'école. Il y a aura un projet **Art visuel** dans l'ensemble des classes de l'école avec Olivier Millerieux

#### Restauration scolaire :

La liste présentée par Mme Maurin remonte une baisse de la qualité relevée depuis le changement de prestataire. Problème de partage des quantités. Mme Nicolas dit que la quantité y est. Le grammage fait foi. Même grammage entre les 2 services.

On apprend que les enfants ont 25mn assis à table. Le pointage sur tablette est fait en dehors du temps à table. La FCPE intervient pour savoir si le taux d'encadrement sur la pause méridienne est suffisant suite à des retours négatifs. Mme Nicolas reconnaît une rentrée difficile avec quelques personnes peu fiables qui ont fait faux bond. Le taux d'encadrement visé est toujours 1 pour 25.M.Derquenne précise qu'au début de l'année, il y a toujours un déficit d'animateurs et qu'il n'y a pas de volant de remplaçants.

La FCPE demande ou en est la rénovation de la cuisine centrale. M. Derquenne précise que ce sujet ne fait pas partie de l'ordre du jour du Conseil et que lors de sa préparation, en commun avec tous les représentants, il eut fallu demander que ce point soit inscrit. Sans cela, Mme Nicolas ne peut pas prendre toutes ses dispositions pour répondre de manière précise. Mme Nicolas dit n'a pas d'informations supplémentaires à apporter par rapport à celles déjà communiquées lors de précédents conseils d'école au cours desquels ce sujet a déjà été abordé.

**Panier repas des PAI (Allergie) :**La liste présentée par Mme Maurin rappelle que la mairie s'était engagée à fournir un protocole aux familles concernées et aussi un réfrigérateur indépendant. Mme Nicolas indique que les glacières et les boîtes hermétiques ont été reçues et seront distribuées aux familles concernées .Le directeur souligne que la taille et la vétusté du réfrigérateur font qu'il n'est pas adapté pour les repas des enseignants et les panier-repas des élèves. Mme Nicolas incite le directeur à faire une demande qui sera étudiée par Mme Dupasquier.

**Ateliers sur le temps de midi :** La liste présentée par Mme Maurin indique le peu d'activités proposées aux enfants durant le temps méridien et demande si l'accès à la maison de l'amitié en cas de forte pluie est toujours d'actualité. Mme Nicolas indique qu'il y a des budgets alloués pour les activités (achat de jeux) et que jusqu'ici, il a fait beau donc qu'il n'y a pas nécessité d'organiser des ateliers.

#### **5/ Collectif des parents**

Prochain collectif des parents 29 novembre à 20h45. Madame Zaninotto lance un appel à participation pour la décoration de la boum.

Le directeur, O.Derquenne

Pour la PEEP,M.Gellé

Le secrétaire de séance, Rémi Hackert

Pour la liste présentée par Mme Maurin, Mme Maurin